PROJET DE TERRITOIRE 2020 - 2026

"ENSEMBLE, BÂTISSONS DEMAIN"

VILLE DE NAY

VILLE DE NAY

EDITO

Bruno BOURDAA

Après les deux premières années, mon équipe et moi souhaitons désormais passer dans une phase plus active du mandat que vous nous avez confié. Le projet de territoire qui vous est présenté ici est le fruit de plusieurs analyses et de réflexions entre l'équipe municipale et les partenaires, les habitants et les agents. Il invite chacun et chacune à prendre part à la construction de l'action politique de la commune et illustre parfaitement le slogan choisi lors de notre campagne :

"ENSEMBLE, BÂTISSONS DEMAIN"

C'est également sur ces **3 piliers** que nous nous appuierons pour mettre en œuvre notre projet pour Nay.

ENSEMBLE

Parce que la citoyenneté et la démocratie participative sont importantes à nos yeux.
Parce que chacun est important et utile à la collectivité, nous voulons, le plus souvent possible, vous rencontrer et être à votre écoute. C'est pourquoi nous vous avons consulté ces deux années passées à propos de l'avenir de Nay. Vous avez mis en avant trois thématiques principales :

ATTRACTIVITÉ

AMÉNAGEMENTS

SÉCURITÉ

BÂTISSONS

BÂTIR ! Mais quoi ?
Une ville moderne tournée vers l'avenir !
Une ville accueillante et attractive !
Une ville agréable et conviviale !

DEMAIN

Parce que Nay doit retrouver une nouvelle grandeur et asseoir sa place de cœur de territoire.
Parce que nous voulons garder notre vitalité et notre jeunesse d'esprit et de cœur.
Et parce que demain se prépare aujourd'hui.

NAY, VILLE CENTRE DU PAYS DE NAY

Avant tout projet, il convient de réaliser un diagnostic. Pour cela nous avons relevé les points forts et les points faibles de notre territoire.

FORCES	FAIBLESSES
• Position de cœur de territoire au sein de la Communauté de Communes du Pays de Nay • Ville à taille humaine dans l'unité urbaine de la Communauté de Communes du Pays de Nay • Ville à la campagne dans un écrin paysager • Convivialité • Centre-ville rénové • Présence d'administrations, d'établissements scolaires, des commerces essentiels et des services, et des professionnels de santé • Niveau d'équipements (sports et loisirs, centre commerciaux) important par rapport au bassin de vie • Faible part de résidence secondaire • Présence d'une gare ferroviaire à proximité	• Population vieillissante • Trop de commerces fermés • Peu d'emploi sur place • Manque de logements / existence de logements dégradés et/ou vacants • Faible capacité d'hébergement touristique • Voirie dégradée • Manque d'aménagement de loisir • Budget restreint pour une ville centre de 3500 habitants dans une intercommunalité de 28 700 habitants
OPPORTUNITÉS	**MENACES**
• Augmentation des résidences principales en logement collectif • Augmentation du nombre de commerce de 1ère nécessité • Construction du centre culturel • Cinq friches à réhabiliter (Berchon, Gibert, Cantet, SPAR, ancien cinéma)	• Réduction du nombre de familles • Augmentation du taux de logement vacant • Réduction de la population communale • Augmentation de l'utilisation de la voiture • Réduction de l'emploi

Sources : sondages bulletins municipaux, AUDAP

Suite à ce diagnostic, les enjeux relevés ont permis de créer le projet de territoire de Nay. Celui-ci comporte 5 axes majeurs :

- Dynamiser l'économie
- Valoriser et préserver le patrimoine et le paysage
- Maintenir le lien social
- S'engager dans la transition écologique et énergétique
- Développer une image moderne et dynamique

Pour chacun d'entre eux, des objectifs et un plan d'action ont été définis. Ils permettent de cadrer l'action de la municipalité et de prioriser les projets à réaliser.

LE PROJET DE

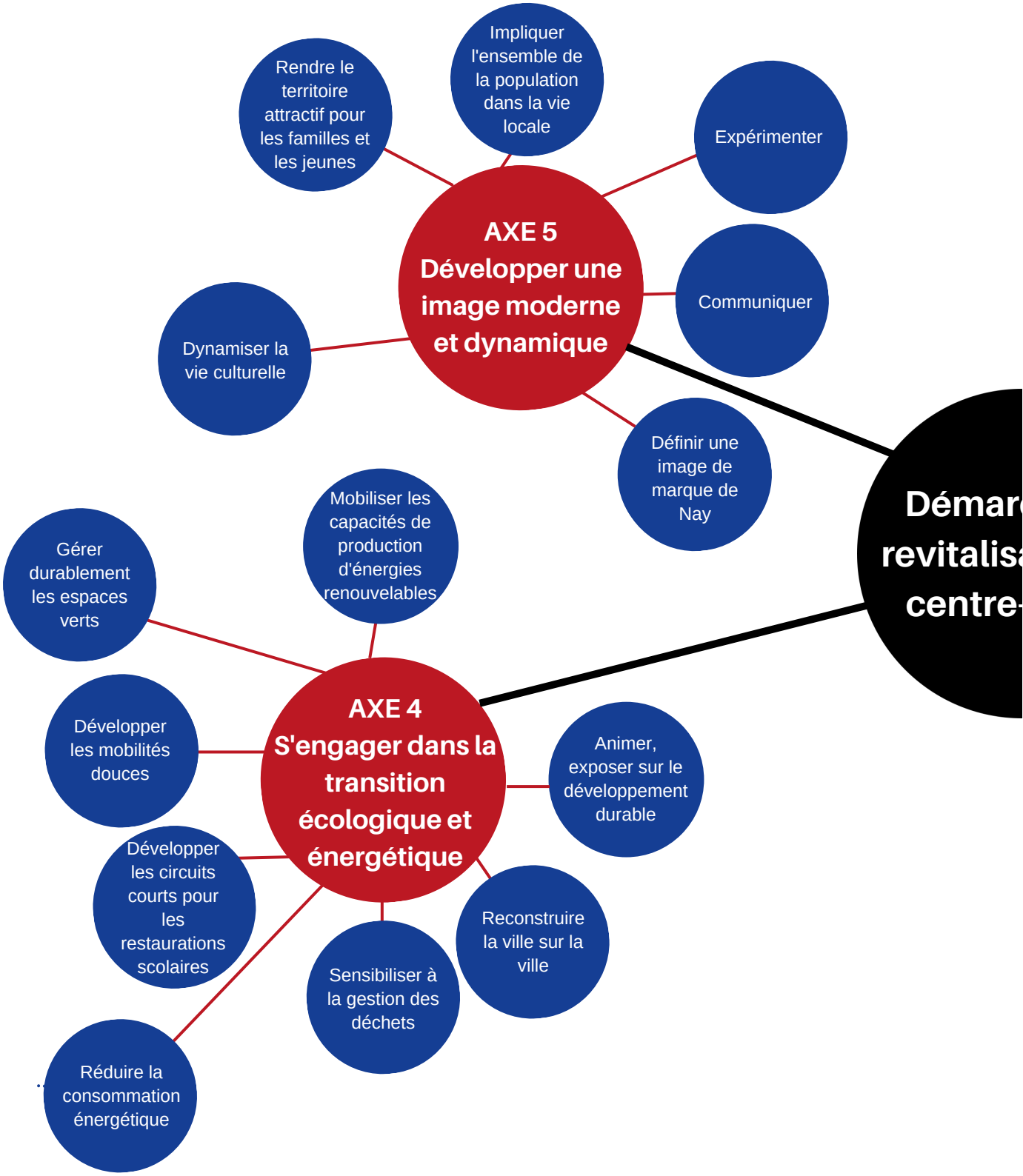
Démar
revitalis
centre-
AXE 5
Développer une image moderne et dynamique
Rendre le territoire attractif pour les familles et les jeunes
Impliquer l'ensemble de la population dans la vie locale
Expérimenter
Communiquer
Définir une image de marque de Nay
Dynamiser la vie culturelle
AXE 4
S'engager dans la transition écologique et énergétique
Gérer durablement les espaces verts
Mobiliser les capacités de production d'énergies renouvelables
Développer les mobilités douces
Animer, exposer sur le développement durable
Développer les circuits courts pour les restaurations scolaires
Reconstruire la ville sur la ville
Sensibiliser à la gestion des déchets
Réduire la consommation énergétique

TERRITOIRE

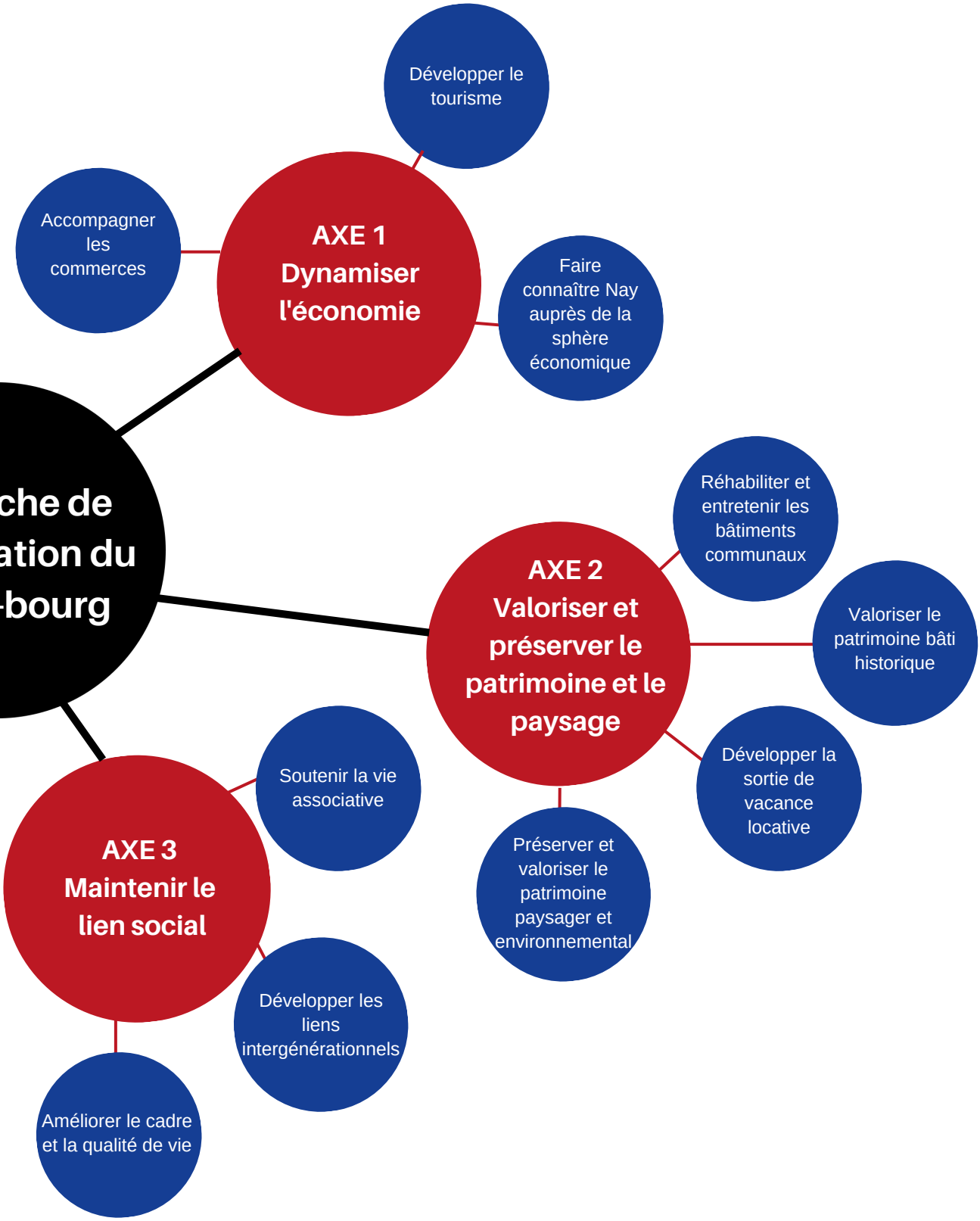
che de
ation du
-bourg
AXE 1
Dynamiser
l'économie
Développer le tourisme
Accompagner les commerces
Faire connaître Nay auprès de la sphère économique
AXE 2
Valoriser et préserver le patrimoine et le paysage
Réhabiliter et entretenir les bâtiments communaux
Valoriser le patrimoine bâti historique
Développer la sortie de vacance locative
Préserver et valoriser le patrimoine paysager et environnemental
AXE 3
Maintenir le lien social
Soutenir la vie associative
Développer les liens intergénérationnels
Améliorer le cadre et la qualité de vie

AXE 1. Dynamiser l'économie

Accompagner les commerces

Développer le tourisme

Faire connaître Nay auprès de la sphère économique

2020 — 2021 — 2022 — 2023 — 2024 — 2025 — 2026

- Développement de l'application Intramuros
- Mise à jour des commerces sur l'application Intramuros
- Actualisation des règlements des Halles et du marché
- Création d'une base de données locaux commerciaux vacants
- Création d'une boutique à l'essai
- Étude pour la création de logements touristiques
- Animation du marché le samedi matin
- Modification simplifiée du PLU
- Étude de faisabilité pour la reconversion de la friche SPAR
- Étude de faisabilité nouvelle scénographie de la Maison Carrée
- Aménagement d'une zone d'activité à côté de la piscine (équipements de sports et de loisirs)
- Création d'un salon de l'emploi
- Réalisation de la nouvelle scénographie de la Maison Carrée
- Rénovation du local de la conciergerie pour créer un "étal tremplin"

LÉGENDE :

- Actions à réaliser
- Actions réalisées
- Action récurrente

AXE 2. Valoriser et préserver le patrimoine et le paysage

Réhabiliter et entretenir les bâtiments communaux

Valoriser le patrimoine bâti historique

Accompagner la sortie de vacance locative

Préserver et valoriser le patrimoine paysager et environnemental

2020 — 2021 — 2022 — 2023 — 2024 — 2025 — 2026

- Information sur les aides à l'habitat
- Réfection rue Docteur Talamon
- Création du permis de jardiner
- Réfection rue Docteur Talamon
- Aménagement contre-allées Chanzy
- Rénovation école Jules Ferry
- Étude sur les logements vacants
- Création d'un plan de gestion du bâti communal
- Soutenir l'opération programmée de logements Nexity/Domofrance rue Docteur Talamon
- Réfection rue Henri IV
- Élaboration d'un plan de gestion différenciée des espaces verts
- Réfection rue Général Leclerc
- Réfection rue St-Vincent
- Rénovation école Fontaine d'Argent
- Requalification place Saint-Roch
- Création d'un chantier expérimental - rénovation immeuble
- Réfection chemin Laclau

LÉGENDE :

- Actions à réaliser
- Actions réalisées
- Action récurrente

AXE 3. Promouvoir le sport, la culture, développer et maintenir le lien social

Soutenir la vie associative

Développer les liens intergénérationnels

Améliorer la qualité et le cadre de vie

Développer les aides sociales

Réduire la fracture numérique

Favoriser l'accessibilité des équipements

Promouvoir l'offre sportive et culturelle pour le bien-être et la santé

2020 — 2021 — 2022 — 2023 — 2024 — 2025 — 2026

- Actualisation bourses d'étude et permis de conduire pour les jeunes
- Créer des nouveaux rendez-vous festifs (fête du jeu, art en vitrine, SUN'IN'AY, journée multisports, ...)
- Diffusion catalogue des associations
- Création du livret d'accueil à destination des nouveaux arrivants
- Ouverture de France Services
- Réfection piste d'athlétisme
- Jumelage avec la ville de Sant Juan de Moró (ESPAGNE)
- Reprise en régie du centre de loisirs
- Étudier la création d'un city-stade
- Étudier la faisabilité de couvrir le terrain multisports
- Mise en place des trophées de la réussite
- Création de comités de quartiers

LÉGENDE :

- Actions à réaliser
- Actions réalisées
- Action récurrente

AXE 4. S'engager dans la transition écologique et énergétique

Animer et exposer sur le développement durable

Développer les circuits courts pour les restaurations scolaires

Mobiliser les capacités de production d'énergies renouvelables

Réduire la consommation énergétique

Reconstruire la ville sur la ville

Développer les mobilités douces

Gérer durablement les espaces verts

Sensibiliser à la gestion des déchets

2020 — 2021 — 2022 — 2023 — 2024 — 2025 — 2026

- Création parkings marchés
- Plantation d'arbres fruitiers
- Sensibiliser à l'écocitoyenneté (journées de nettoyage, expositions, composteurs, ...)
- Suivi des projets de développement des énergies renouvelables
- Étude "La Nuit sous un autre jour"
- Mutualisation de la cantine scolaire avec la Cité scolaire
- Candidature et obtention du label "Territoire Engagé pour la Nature"
- Aménagement de la terrasse des Marnières
- Aménagement des berges du gave
- Aménagement des pistes cyclables
- Création d'un parking rue des Pyrénées (friche ancien cinéma)
- Organisation journée piétons/vélos
- Réalisation d'un diagnostic phytosanitaire des arbres
- Soutenir le projet de réhabilitation de la friche Berchon

LÉGENDE :

- Actions à réaliser
- Actions réalisées
- Action récurrente

AXE 5. Développer une image moderne et dynamique

Définir une image de marque de Nay

Communiquer

Expérimenter

Impliquer l'ensemble de la population dans la vie locale

Rendre le territoire plus attractif pour les familles et les jeunes

Dynamiser la vie culturelle

2020 — 2021 — 2022 — 2023 — 2024 — 2025 — 2026

- Création conseil municipal des jeunes
- Projets de communication (Facebook, vidéo YouTube, site internet, ...)
- Développement des actes de participations citoyennes (marches exploratoires, réunions publiques)
- Création du "Portail Familles"
- Programme d'animations culturelles et de loisirs
- Création du service enfance/jeunesse
- Réorganisation du service à la population de la mairie (ouverture France Services, déménagement de la station CNI/Passeports)
- Étude de faisabilité pour la création d'une salle modulaire dans la friche Gibert
- Création d'un lieu dédié au centre de loisirs à l'école Jean Moulin
- Création d'une salle chez Cantet

LÉGENDE :

- Actions à réaliser
- Actions réalisées
- Action récurrente

CARTOGRAPHIE DES PROJETS

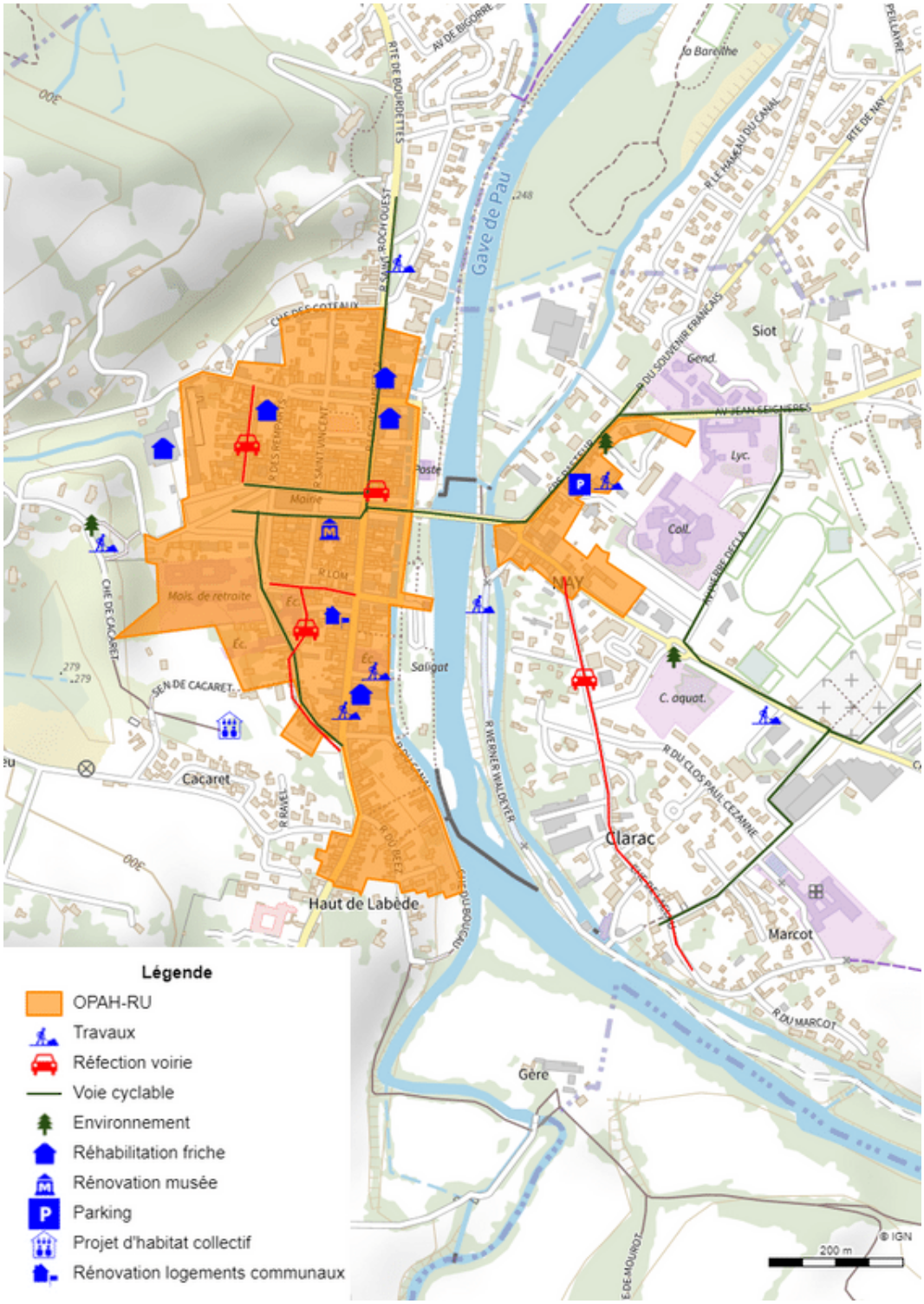

Mairie de NAY
1 Place de la République

05 59 61 90 30

accueil@mairienay.fr

Lundi : 8h-12h / 13h30-17h
Mardi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h / 13h30-18h
Jeudi : 8h30-12h / 13h30-18h
Vendredi : 8h30-12 / 13h30-17h

Directeur de la publication : Bruno BOURDAA, Maire de NAY
Coordinatrice d'édition : Véronique MULLER, adjointe au Maire en charge de la communication
Maquette et mise en page : Bérangère RIVALLAND, cheffe de projet "Petites Villes de Demain"
Crédits photos : Jean-Jacques STOCKLI, Samuel ESQUDÉ-QUILLET, Canva
Impression : Castay Imprimerie